

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 avril 2026

L' an deux mille vingt six, le mardi 14 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie d'Épannes, 410 rue des Écoles à EPANNES, sous la présidence de Monsieur EXPOSITO Emmanuel, Le Maire.

Date de convocation : 7 avril 2026

Présents : Monsieur EXPOSITO Emmanuel, Madame GAUTIER Isabelle, Monsieur FAVRELIERE Jean-Claude, Madame ROULIN Aurélie, Monsieur REMONDIERE José, Madame MAZIERE Chantal, Monsieur GARNIER Jean-Luc, Monsieur BORDRON Eric, Madame POIRAUDEAU Émilie, Monsieur BRELAY Florent, Monsieur METOIS Fabien, Monsieur COUTURIER Pierre, Madame AUGEREAU Mélanie, Madame RIGAGNEAU Mathilde, et Madame RAVARD Armelle

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de Séance : Madame GAUTIER Isabelle

L'ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu du 26 mars 2026

- 1- L'petit Epannais
- 2- Désignation des représentants de Nature Solidaire
- 3- Désignation des membres de la commission électorale
- 4- Nouveau bail pour Mme SENELIER
- 5- Modification de la délibération des membres du Syndicat du CIS de La Courance

Questions diverses

L'petit Epannais

La commission Communication présente Le P'tit Epannais.

La livraison est prévue semaine 18 et la distribution dans les boîtes aux lettres les jours qui suivent.

Désignation des représentants de Nature Solidaire

Sur proposition de Monsieur le Maire, il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant qui représentera la commune à Nature Solidaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De désigner comme délégués titulaire et suppléant :

- Délégué titulaire : M.José REMONDIERE
- Délégué suppléant : Mme Mélanie AUGEREAU

Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Désignation des membres de la Commission électorale

Monsieur le Maire explique que la commission de contrôle électorale a deux missions : s'assurer de la régularité des listes électorales et statuer sur les recours administratifs obligatoires déposés par les électeurs à l'encontre des décisions prises par le Maire.

Il est demandé de désigner 2 membres pour la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De désigner comme délégué de l'administration et délégué du tribunal :

- Délégué de l'administration : Mme Chantal MAZIERE
- Délégué du tribunal : M.Jean-Luc GARNIER

Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Nouveau bail pour Mme SENELIER

Compte tenu du départ de Mme FERREIRA Anaïs au 245 rue des Tilleuls en date du 22 février 2026, Monsieur le Maire a proposé à Mme SENELIER Sarah demeurant au 164, rue des Tilleuls de changer de maison car celle-ci est plus récente et plus adaptée. Mme SENELIER a accepté la proposition et a emménagé 1^{er} avril 2026.

Le présent bail est conclu pour une durée de 3 ans, prenant effet le 1^{er} avril 2026 dont le loyer du logement s'élève à 540,91 € payable par fraction mensuelle et à terme échoir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour ce changement de locataire ainsi que le montant du loyer.

Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Modification de la délibération des membres du Syndicat du centre d'incendie et de secours de la Courance

Suite à la demande de la Préfecture, la délibération relative à la désignation des membres du syndicat du CIS de la Courance en date du 26/03/2026 ; 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant ont été désignés, or en

vertu des statuts actuels du syndicat ci-joints, 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant doivent être désignés.

Il est donc nécessaire de désigner un délégué titulaire supplémentaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De désigner comme délégué supplémentaire : Mme Armelle RAVARD

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

QUESTIONS DIVERSES

Les membres du Conseil Municipal ont évoqué les prochaines manifestations à prévoir : le marché des producteurs ainsi le marché de Noël.

Monsieur FAVRELIERE Jean-Claude rappelle que le nettoyage du cimetière est prévu mardi 28 avril.

La prochaine séance se déroulera le mercredi 29 avril 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15